

les activités militaires des Etats. Ici encore la question décisive des «moyens» a été esquivée sous couvert de la désignation d'un objectif intermédiaire.

Il en va de même, à plus forte raison, pour ce qui concerne l'affectation au développement des crédits dégagés par la réduction éventuelle des dépenses militaires. L'idée, fort généreuse, a été maintes fois évoquée à la session extraordinaire des Nations Unies, et le président Giscard d'Estaing a même suggéré la création d'un «Fonds spécial du désarmement». Cependant, les experts économiques ne nourrissent pas beaucoup d'illusions à cet égard (voir l'interview donnée par le professeur W. Leontief au journal *Le Monde*, 25 mai 1978). Un instant de réflexion suffit à mesurer la difficulté de l'entreprise: à supposer que les dépenses militaires soient effectivement réduites, pourquoi les crédits disponibles seraient-ils forcément affectés aux tâches du développement? La pression des contribuables et, d'une façon générale, de l'opinion publique à l'intérieur de chaque pays tendrait plutôt à affecter le montant des économies ainsi réalisées à l'amélioration des conditions de vie nationales: lutte contre le chômage, accroissement du budget de la santé et de l'éducation etc. — à moins que la satisfaction des besoins de consommation ne détourne purement et simplement les crédits disponibles vers les circuits de production et de commercialisation. Déjà, à l'échelon national, il faudrait une autorité fortement défendue contre la tentation de la démagogie pour obtenir, surtout en période de récession, l'affectation au développement des autres pays de capitaux qui pourraient améliorer la situation intérieure. A plus forte raison ne peut-on envisager avec beaucoup d'optimisme le résultat des opérations de transfert qui seraient présidées par un nouvel organisme international. Une sorte de taxe négative sur les économies réalisées par le biais du désarmement aurait d'ailleurs un effet dissuasif sur ce dernier. Une fois, de plus, l'idée est séduisante, mais elle demeure située, elle aussi, au niveau des finalités, sans procurer les voies et moyens d'un changement effectif des comportements. ^{as} d'un changement effectif des comportements.

Il ne faut donc pas s'étonner du caractère décevant que présente le bilan de la session extraordinaire. En dehors de quelques résolutions qui se réduisent à cette catégorie de vœux qu'une ironie amère qualifie de «pieux», pour signifier sans doute qu'ils ne seront jamais suivis d'effets, le seul résultat concret tient à la création d'un Comité du désarmement qui prendra la place de la Conférence de Genève et qui permettra de donner satisfaction tout à la fois aux pays du Tiers monde, hostiles à la co-présidence des deux «Grands», et à la France qui reprendra ainsi, sans avoir à perdre la face, sa place à la table des négociations.

Comme il arrive toujours lorsque les progrès sur le fond sont impossibles, on se réfugie dans la procédure, en chargeant un nouvel organisme du soin d'étudier les problèmes qu'on n'a pas pu ou pas voulu résoudre. Mais s'il en est ainsi, n'est-ce pas parce que la collectivité internationale demeure abusée par le jeu d'optique qui lui fait prendre les effets pour les causes?